



2^{ème} CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE D'EXAMEN DE LA DÉCLARATION DE GENÈVE 31 OCTOBRE—1^{er} NOVEMBRE 2011 | GENÈVE

BIENVENUE À GENÈVE !

Les liaisons entre l'aéroport international de Genève et le centre-ville sont fréquentes et aisément accessibles. Le moyen le plus simple et le plus rapide pour se rendre au centre-ville depuis l'aéroport est d'emprunter le train jusqu'à la gare Cornavin (centre-ville). Il faut ensuite prendre le **bus 5**, dont l'arrêt est situé en face de la gare, pour rejoindre les organisations internationales. [Pour obtenir des informations plus détaillées à ce sujet, veuillez consulter notre site Web.](#)

Sachez également qu'un **billet de transport gratuit** est proposé aux voyageurs à l'aéroport : vous pouvez le retirer au distributeur automatique situé en zone de récupération des bagages, avant le passage en douane.

Programme de parrainage

Les ressources prévues dans le cadre du Programme de parrainage administré par le PNUD ont été entièrement épuisées. Aucune nouvelle demande de financement ne sera désormais recevable.

Veuillez noter également que nous ne serons pas en mesure de procéder à des remboursements de frais durant la Conférence.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Déjeuners prévus durant la Conférence

Un **déjeuner officiel** sera organisé le lundi 31 octobre 2011. Cet événement est exclusivement réservé aux personnalités ayant fait l'objet d'une invitation, notamment les chefs de délégation et les hauts représentants des organisations internationales.

En ce qui concerne les **participants parrainés et les intervenants**, ils seront invités à prendre leur repas de midi, durant les deux jours, au restaurant situé au 1^{er} étage du Centre international de conférences de Genève. Un bon leur sera délivré à cet effet par un membre du personnel, présent sur place.

Tous les autres participants peuvent aussi utiliser ce restaurant en self-service où ils devront toutefois acheter eux-mêmes les bons pour leur repas.

Récupération des badges pour la Conférence

Les pays représentés par une mission diplomatique ou permanente à Genève sont priés de réclamer les badges prévus pour les membres de leur délégation à la Mission de la Suisse auprès des Nations Unies à Genève, située au 9-11, rue de Varembe, le jeudi 27 octobre ou le vendredi 28 octobre, entre 8h30 et 12h30 ou 13h30 et 17h30.

Les délégués des organisations internationales sont invités à retirer leur badge dès le premier jour de la Conférence, lundi 31 octobre, au Centre international de conférences de Genève, à partir de 8h30.

Les délégués des ONG peuvent récupérer leur badge lors du premier événement consacré aux Organisations de la société civile, qui aura lieu au Novotel dimanche 30 octobre, de 17h à 19h.

Les badges non réclamés durant ces horaires seront mis à disposition de leurs titulaires le premier jour de la Conférence, au Centre international de conférences de Genève.

Assurez-vous de garder constamment sur vous un document d'identification officiel (votre passeport, par exemple).

Veuillez noter que votre badge vous donne accès à la Conférence, aux déjeuners (si vous y avez droit ou si vous faites partie des participants parrainés) ainsi qu'à la réception. Par conséquent, pour des raisons de sécurité, il est très important que vous le portiez en permanence, même durant la réception qui aura lieu à l'Hôtel intercontinental.

Une note intitulée « Bienvenue à Genève » sera sous peu envoyée à l'ensemble des participants. Elle comporte des informations pratiques détaillées. Veuillez la lire attentivement et la conserver pour vous y référer dès votre arrivée à Genève.

LA VIOLENCE URBAINE

Le rapport intitulé *Global Burden of Armed Violence 2011*, qui vient juste d'être publié, estime à 526 000 le nombre de personnes qui meurent de mort violente par an, dont seules 55 000 victimes perdent la vie à cause d'un conflit ou en raison d'actes de terrorisme. Ces violences se produisent pour la plupart dans les zones urbaines.

La violence urbaine est une préoccupation majeure pour les décideurs, les planificateurs et les praticiens du développement dans les villes du monde entier. Les gouvernements concernés cherchent systématiquement à contenir cette violence par la répression et en la repoussant ou en l'exportant vers la périphérie des centres métropolitains.

Pourtant, la violence urbaine est un phénomène très hétérogène, qui ne saurait être soumis à un diagnostic réifiant ni faire l'objet d'interventions coercitives. Les démonstrations de force auxquelles les autorités se prêtent pour répondre à ces violences ont pour effet de masquer, voire d'occulter complètement les facteurs sous-jacents à l'émergence de la violence urbaine, ainsi que les motivations des soi-disant auteurs de troubles et les moyens dont ceux-ci disposent pour mettre leurs desseins à exécution.

SESSIONS THÉMATIQUES

L'une des sessions thématiques de la conférence sera consacrée aux « **Défis de la violence armée dans les zones urbaines** ». La session permettra de présenter les expériences menées au niveau international en termes d'approches pédagogiques de la réduction et la prévention de la violence urbaine. La session réunira des autorités municipales, des universitaires et des organisations non gouvernementales.

Cette session se déroulera dans la matinée du 1^{er} novembre. Le panel d'experts sera composé de représentants de la Banque mondiale, du programme « Safer Cities » (Villes sécurisées) de l'ONU-Habitat, du Centre international pour la prévention de la criminalité et de l'Instituto Sou da Paz.

Une autre session thématique liée à la violence urbaine est prévue dans l'après-midi du même jour. Cette session, qui porte sur le thème des « **Maires et autorités locales engagés dans la lutte contre la violence armée** » sera axée sur la présentation d'exemples de mesures concrètes prises par différentes villes pour s'atteler à la violence armée. Elle réunira des représentants des autorités municipales d'Aguascaliente (Mexique), Canoas (Brésil), Nairobi (Kenya) et Genève (Suisse).

Pour en savoir plus sur le [programme](#) de la Conférence et des sessions thématiques, veuillez consulter notre site Web.

LECTURES RECOMMANDÉES

OCDE (2011) - *Prévenir et réduire la violence armée dans les zones urbaines - Note de programmation* (également disponible en [anglais](#) et en [espagnol](#)).

Banque mondiale (2011) - *Violence in the City: Understanding and Supporting Community Responses to Urban Violence* (Résumé en français des recommandations du rapport, disponible sur la page intitulée *La violence dans la ville : comprendre et soutenir les réponses des communautés aux violences urbaines*).

ICRC (2010) - *Humanitarian Debate : Law, Policy, Action - Urban Violence, International Review of the Redcross*. (Résumé en français des articles disponible sur la page de la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, 2010 – n° 878 – Thème : Violence urbaine)

Small Arms Survey (2007) - *Small Arms Survey 2007: Guns and the City* (Résumé en français des chapitres du rapport *Small Arms Survey 2007 : les armes et la ville* disponible sur la même page).

Événements parallèles organisés en marge de la Conférence à l'intention des Organisations de la société civile

La 2^{ème} Conférence ministérielle d'examen de la Déclaration de Genève offre l'opportunité d'accroître la participation des Organisations de la société civile (OSC) au processus de la Déclaration de Genève. Le Bureau de la Société des Amis auprès des Nations Unies (QUNO) et Action on Armed Violence (AOAV) organisent deux activités spéciales axées sur la Conférence à l'intention des Organisations de la société civile :

- **Réunion préconférence**, le 30 octobre 2011, de 17h à 19h, au Novotel. Cette rencontre devrait servir à définir le contexte de la participation des Organisations de la société civile à la Conférence, et sera suivie d'un buffet dinatoire.
- **Réunion à l'issue de la Conférence**, le 2 octobre 2011, de 9h à 12h30, au Novotel. Le but de cet événement est de tirer les leçons de la Conférence et de discuter du périmètre de la collaboration entre les Organisations de la société civile à l'avenir dans ce domaine.

Nous espérons accueillir le plus grand nombre possible de représentants des Organisations de la société civile à ces deux réunions.

Violence armée : un enjeu mondial

Quels sont les liens entre violence armée et développement ?

- o **Violence armée et fragilité de l'État:** les recherches montrent qu'une brèche relative dans l'État de droit au sein d'un pays est généralement liée à l'existence de niveaux élevés d'homicides.
- o **Violence armée et disparités économiques:** les pays qui font l'expérience d'une transition rapide, et de l'augmentation des inégalités de revenus et de richesse qui y est associée, sont d'autant plus susceptibles de connaître des niveaux de violence élevés. Cette situation engendre d'importantes difficultés à long terme en matière de développement.
- o Les États souffrants de **conflits** ou de **taux élevés de criminalité** de manière récurrente **sont les moins enclins à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).**
- o **La violence armée coûte chaque année plus de la moitié de la totalité des montants alloués au titre de l'Aide publique au développement.**
- o **La lutte contre la criminalité** et le traitement des victimes de crimes et de violences **mobilisent des ressources qui pourraient être autrement affectées à la réalisation des OMD :** les dépenses nationales allouées à la santé et l'éducation sont souvent inférieures aux coûts engagés dans la lutte contre la criminalité et le traitement des blessures et des traumatismes qui en résultent.

Le Fardeau mondial de la violence armée 2011 : affrontements meurtriers

La publication de la deuxième édition du rapport sur le *Fardeau mondial de la violence armée* par le Secrétariat de la Déclaration de Genève coïncide avec la tenue de la 2^{ème} Conférence ministérielle d'examen.

Disponible pour le moment uniquement dans sa version anglaise sous le titre *Global Burden of Armed Violence 2011 : Lethal Encounters*, ce rapport, produit par le Secrétariat de la Déclaration de Genève, présente les données, les analyses et les comparaisons les plus récentes, au niveau des pays, sur la portée, l'échelle et la répartition des violences meurtrières dans le monde. Élaboré à partir d'une base de données complète qui couvre les morts violentes à la fois dans le contexte des conflits ou hors conflit, ce rapport adopte une approche intégrée, unique en son genre, qui offre une compréhension élargie de l'impact mondial de la violence meurtrière.



Les conclusions de cette publication seront présentées par le professeur Keith Krause, directeur du programme Small Arms Survey, dans le cadre du Groupe de haut niveau, au premier jour de la Conférence.

Des exemplaires du rapport seront disponibles lors de la Conférence. En outre, une exposition sur le thème du *Fardeau mondial de la violence armée* aura lieu au Centre international de conférences de Genève (CICG).



Secrétariat de la Déclaration de Genève

CH-1202 Genève | Suisse

T +41 22 908 5785

F +41 22 732 2738

E info@genevadeclaration.org

W www.genevadeclaration.org

rejoignez-nous sur [facebook](#)
pour la mise à jour de nos actualités !

